

Évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la baie des Chaleurs (EES2)

Rapport d'étude (version préliminaire)

Commentaires présentés à
GENIVAR inc. et au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)

par



Équipe de réalisation

Conception et rédaction :

Geneviève Lemoyne, chargée de projet, Comité ZIP BDC

Supervision :

Steve Bujold, coordonnateur par intérim, Comité ZIP BDC

Table des matières

Équipe de réalisation	2
Table des matières	3
Avant-propos	6
Remerciements.....	6
Introduction.....	6
Processus d'EES	7
Stratégie énergétique du Québec	8
Dépendance du Québec face aux hydrocarbures	8
Objectifs de la stratégie.....	9
Réglementation québécoise.....	11
Mode d'analyse du territoire	12
Portrait de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.....	14
Industrie touristique en Gaspésie	15
Effets sur le milieu humain.....	16
Richesses naturelles à protéger.....	17
Rivières à saumon.....	17
Milieux humides	18

Mammifères marins	18
Plan d'action Saint-Laurent	20
Autres	20
Retombées économiques	21
Événements accidentels	23
Effets sur la pêche et le tourisme	23
Programme de contrôle	23
Techniques d'intervention	24
Responsabilités en cas de déversement	24
Effets économiques	25
Événements réguliers	25
Pollution du substrat	25
Rejet régulier des eaux de lestage	26
Bruit et lumière	26
Ressources halieutiques	27
Zones sensibles	29
Aires protégées	31
Bilan des effets environnementaux potentiels	31

Connaissances des changements climatiques.....	32
Connaissances sur le golfe du Saint-Laurent.....	32
Connaissances sur les impacts des activités pétrolières.....	33
Cartes des zones de sensibilité et des zones de contraintes du golfe	33
Feuille de route pour l'exploitation pétrolière.....	34
Évaluation des effets cumulatifs	35
Conclusion	36
Bibliographie.....	38

Avant-propos

Dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique 2, les commentaires du public sont sollicités uniquement par le biais d'un questionnaire en ligne qui nous paraît trop complexe, trop difficile d'utilisation et trop peu flexible pour permettre une véritable expression de nos opinions. De plus, nous désirons que nos commentaires jouissent d'une diffusion adéquate, ce qui ne nous semble pas possible par le biais d'un formulaire électronique. Pour toutes ces raisons, nous préférons vous faire parvenir nos commentaires sous la forme d'un mémoire.

Remerciements

Nous tenons à remercier les organismes qui ont généreusement partagé leurs données et leur réflexions afin de faciliter la rédaction de ce document :

- Coalition Saint-Laurent
- Stratégies Saint-Laurent
- Mingan Islands Cetacean Study (MICS)
- Centre d'aide à la recherche et au développement durable (CIRADD)
- Environnement Vert-Plus
- Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGIM)
- Conseil de l'eau Gaspésie-Sud (CEGS)

Introduction

Le Québec s'apprête à prendre une décision d'importance, qui aura des répercussions socioéconomiques et environnementales pour les prochaines dizaines d'années. Une course contre la montre semble se dérouler entre Terre-Neuve-et-Labrador et le Québec afin de pouvoir profiter au maximum du site Old Harry. Pourtant, les connaissances géologiques que nous possédons sur ce site démontrent que même si Terre-Neuve-et-Labrador va de l'avant, il n'y aura aucune conséquence sur le stock se trouvant en sol québécois. Puisque les décisions qui seront prises dans les prochains mois pourront avoir des impacts sur les cinq provinces qui se situent dans le golfe du Saint-Laurent, une approche de gestion intégrée, prisée par les gouvernements depuis quelques années, est impérative. C'est dans cette optique que nous avons relevé certaines lacunes du rapport déposé par GENIVAR en octobre 2011, mais aussi plusieurs préoccupations qui, nous le croyons, sont primordiales.

Processus d'EES

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Le gouvernement du Québec semble prendre pour acquis que les activités pétrolières dans le golfe du Saint-Laurent sont acceptables.</p>	<p>Certains enjeux fondamentaux auraient dû faire l'objet de consultations publiques préalablement à la présente EES, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la pertinence d'ouvrir ou non le golfe à l'industrie pétrolière; ▪ la pertinence de lever ou non le présent moratoire sur l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le golfe; ▪ le choix des secteurs d'activité qui pourraient être mis en valeur dans la région du golfe du Saint-Laurent; ▪ le contenu de la stratégie énergétique du Québec, qui nous semble à ce jour désuète.
<p>Plusieurs lacunes sont survenues lors du processus de consultation publique.</p>	<p>Puisque le rapport a été rendu public la veille du début du processus de consultation publique, les organismes locaux n'ont pas pu se préparer. Conséquemment, le partage d'information s'est fait de manière unilatérale, contrairement à ce qui est prôné dans un processus d'EES. Il en est de même des « consultations publiques » qui ont eu lieu et qui ont été très peu publicisées.</p> <p>Dans l'optique d'un accès au savoir et de l'implication citoyenne, il est primordial que les commentaires émis lors des séances d'information, par l'entremise du formulaire en ligne ou par la rédaction de mémoires soient accessibles à tous pendant le processus de consultation.</p>
<p>L'EES 2 s'est dotée entre autres objectifs de « Mieux comprendre le contexte environnemental, social et économique qui caractérise les bassins d'Anticosti, de la Madeleine et de la baie des Chaleurs ».</p>	<p>Pourtant, le document est majoritairement descriptif. On énumère les conséquences possibles sur divers organismes, mais sans aborder les concepts de chaîne alimentaire et de relations interspécifiques au sein d'une communauté. On aligne une série de chiffres sur la réalité socio-économique des régions, mais sans mettre ces chiffres en relation, ni se questionner sur les éléments qualitatifs qui pourraient être pris en compte.</p>

Stratégie énergétique du Québec

Dépendance du Québec face aux hydrocarbures

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Le Québec est dépendant en matière d’approvisionnement en hydrocarbures (il doit importer le gaz naturel et le pétrole qu’il utilise) (GENIVAR, 2011).</p>	<p>Puisque les valeurs sociétales ont énormément changé au cours de la dernière décennie, le Québec doit se questionner à savoir s’il désire vraiment devenir un producteur d’hydrocarbures. Ceci est d’une telle importance que le sujet devrait faire l’objet d’un débat de société et ce, avant même la levée du moratoire pétrolier dans le golfe.</p> <p>Lors du dernier Forum québécois sur l’énergie, qui a eu lieu en novembre 2011, le président du Réseau des ingénieurs du Québec a affirmé que le Québec « a tout ce qu’il faut pour devenir un joueur ultra-concurrentiel en matière de choix énergétiques, et ce, dans un contexte de développement durable » (Forum québécois sur l’énergie, 2011).</p> <p>Le Québec détient plusieurs ressources renouvelables qui possèdent un bon potentiel énergétique.</p> <p>La Gaspésie dispose d’autres ressources énergétiques plus vertes que les hydrocarbures, dont la biomasse forestière et le vent, qu’elle tente présentement de mettre en valeur.</p> <p>Le Québec a la capacité de développer une expertise dans des ressources énergétiques renouvelables qui le placerait sur le marché mondial dans quelques décennies, lorsque la pénurie d’hydrocarbures forcera la société à s’orienter vers des ressources alternatives.</p> <p>Dans un document publié dernièrement, l’ONU note qu’ « un des pires tours qu’un pays peut se jouer, c’est de s’enliser pour des décennies dans la vieille économie polluante, destructrice de milieux naturels, dans l’hyperconsommation par des investissements et des infrastructures qui vont retarder ou empêcher son passage vers une «économie verte» » (Francoeur, 2001).</p>

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Une des orientations de la stratégie énergétique du Québec est de « consolider et diversifier les approvisionnements en pétrole et en gaz naturel ».</p>	<p>Si l'exploitation des hydrocarbures a lieu, sa portée temporelle dépassera largement le cadre de la stratégie énergétique du Québec 2006-2015.</p> <p>La Gaspésie et les autres régions du Québec devraient avoir la possibilité de décider de la (des) filière(s) énergétique(s) qu'elles souhaitent développer sur leur territoire, ou du moins de faire partie du processus décisionnel.</p>

Objectifs de la stratégie

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>La stratégie énergétique du Québec a comme objectif d'« accorder une plus grande place aux communautés locales et régionales, et aux nations autochtones ».</p>	<p>La communauté régionale n'a nullement été consultée quant à l'acceptabilité d'un projet de mise en valeur des hydrocarbures. Il sera important qu'elle le soit après le dépôt du document final de GENIVAR, mais avant que le gouvernement ne prenne sa décision.</p> <p>Lors des ateliers et séances d'information de GENIVAR, la grande majorité des personnes présentes se sont élevées contre le développement d'un tel projet (Gélinas, G. et G. Gagné, 2011).</p>

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>La même politique veut faire du Québec un leader en développement durable.</p>	<p>L'exploitation pétrolière dans le golfe du St-Laurent contrevient à plusieurs principes du développement durable présentés dans la Loi sur le développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Santé et qualité de vie : les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature. ▪ Équité et solidarité sociale : les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociale. ▪ Protection de l'environnement : la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement. ▪ Participation et engagement : la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement. ▪ Protection du patrimoine culturel : il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent. ▪ Préservation de la biodiversité : le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens.

Réglementation québécoise

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>« Il n'existe actuellement aucune obligation ou condition concernant les mesures de sécurité et de protection de l'environnement qui doivent être mises en place. Par conséquent, il n'existe aucune réglementation précisant les exigences en termes de sécurité et de prévention de la pollution pour les entreprises procédant à des travaux d'exploration ou d'exploitation d'hydrocarbures en milieu marin. » (GENIVAR, p. 76).</p>	<p>La réglementation entourant l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin québécois devra répondre aux normes internationales les plus sévères et non pas se baser sur la réglementation canadienne en vigueur et qui comporte des lacunes importantes.</p> <p>Il serait par la suite pertinent d'informer la population de ces normes et règlements.</p>

Mode d'analyse du territoire

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Selon les principes de l'EES, une vision intégrée est nécessaire à une prise de décision éclairée.</p> <p>L'EES doit entre autres permettre de mieux comprendre le contexte socioéconomique de la région.</p>	<p>Découper une étendue d'eau tout en prétendant avoir une vision intégrée nous semble contradictoire.</p> <p>Le golfe borde cinq provinces canadiennes, et chacune d'elle y a un impact. Ne pas tenir compte des réalités des autres provinces implique d'accepter d'avoir une vision réduite de la situation.</p> <p>Les données socioéconomiques recueillies sont trop générales pour permettre de mettre différents éléments en perspective. Il est donc impossible de connaître la réalité socioéconomique de la région, et par le fait même d'avancer quelque conclusion que ce soit concernant les retombées du projet.</p> <p>Les organismes de bassin versant ne sont pas inclus dans les acteurs de la planification du territoire. Pourtant, leur rôle de concertation de tous les acteurs de l'eau en font des acteurs de développement importants.</p> <p>Les milieux côtiers en général, et plus spécifiquement les milieux humides côtiers, sont très rarement pris en compte. Or, comme tous les milieux humides, les marais et barachois sont d'une importance capitale de par leurs rôles écologiques uniques.</p> <p>Le système estuaire/golfe est dynamique et les échanges d'eau, même vers l'amont, sont très importants (Therriault, 1991). Les eaux froides de l'Atlantique empruntent en effet le chenal laurentien et remontent jusqu'à l'embouchure du Saguenay (Koutitonsky, 1979). Tout polluant relâché dans la colonne d'eau dans l'axe du chenal laurentien a le potentiel d'être pris en charge par les courants de fond (AMEC, 2011), ce qui pourrait les amener à remonter vers l'estuaire.</p>

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
	<p>Outre ce dynamisme des eaux, il ne faut pas oublier le dynamisme des espèces marines qui migrent de l'Atlantique à l'estuaire et aux rivières (anguilles, saumons, mammifères marins tels que le rorqual bleu, le rorqual commun, etc.). Tout impact sur ces espèces lors de leur migration dans le golfe risque d'avoir des répercussions loin en amont, au niveau de l'estuaire et des rivières.</p> <p>Que ce soit au niveau océanographique ou biologique, l'estuaire et le golfe sont étroitement liés et forment un seul grand système. Les deux rapports (ÉES1 et ÉES2) ne peuvent faire abstraction de cette réalité et laisser croire que les impacts sur l'une des parties du système n'aura pas de répercussions sur l'autre partie.</p>

Portrait de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Le rapport préliminaire semble présenter une région moribonde, qui a besoin de l'industrie pétrolière pour se développer.</p>	<p>Il faudrait également considérer le dynamisme régional des dernières années et particulièrement le virage vers des activités renouvelables (énergies vertes, tourisme, aquaculture, pêche, etc.). En mettant mieux en évidence les excellentes perspectives d'avenir de la région, la nécessité de l'industrie pétrolière apparaît moins incontournable. Notons entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none">• le solde migratoire positif de la région pour la tranche des 24-44 ans depuis 2008;• la baisse significative du taux de chômage depuis 2002;• la qualité de vie et de l'environnement recherchée par les nouveaux arrivants et les jeunes générations souhaitant fonder une famille;• l'implantation des pôles d'innovation (énergie éolienne, aquaculture, mariculture, technologies de la mer) au début des années 2000;• l'attractivité touristique de la région.

Industrie touristique en Gaspésie

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine met en valeur ses ressources et paysages maritimes et littoraux dans son offre touristique.</p>	<p>« En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, ce sont 4,8 % des emplois qui sont directement attribuables au tourisme » (CRÉ GÎM, 2010).</p> <p>En 2010, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s’est dotée d’une politique-cadre de tourisme durable, qui possède cinq principes directeur, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la sauvegarde et la mise en valeur de la culture gaspésienne; ▪ la préservation et la mise en valeur d’un patrimoine paysager gaspésien; ▪ la promotion de l’écoresponsabilité; ▪ une gouvernance participative et un développement endogène; ▪ la pérennisation de l’activité touristique. <p>En conclusion de la politique-cadre de tourisme durable, nous pouvons lire : « Le tourisme est une activité dont la région [Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine] a besoin pour son développement. Pour assurer la pérennité de ce secteur d’activité, il est essentiel d’en préserver le potentiel, de ne pas porter atteinte à ce qui le caractérise, à ce qui le distingue, en ce qui en constitue la richesse. Il faudra, pour atteindre cet objectif, que les organismes et instances concernés ainsi que les acteurs des différents secteurs de développement de la région partagent la vision et s’approprient les préoccupations de cette politique-cadre » (CRÉ GÎM, 2010).</p> <p>De par les dangers qu’elle représente, la mise en valeur des hydrocarbures va à l’encontre de la politique-cadre de tourisme durable de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.</p>

Effets sur le milieu humain

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>GENIVAR souligne que les effets négatifs sur les infrastructures sont davantage ressentis dans les petites localités littorales comparativement à celles qui sont mieux nanties en installations de toutes sortes.</p>	<p>Sur le territoire visé, il existe peu de villes. Ceci signifie donc que la majorité des municipalités subiront des effets négatifs non négligeables au niveau de leurs infrastructures.</p>
<p>Les diverses plages de la région ont un rôle culturel important, notamment en ce qui a trait aux rencontres des jeunes familles et aux passe-temps de plein air.</p>	<p>Le littoral sud de la Gaspésie est trop fragile et déjà surutilisé (résidences, aires publiques, structures touristiques, etc.). La construction d'infrastructures pétrolières ajouterait un stress énorme sur l'environnement et serait hautement incompatible avec les activités déjà en place.</p> <p>En cas d'accident, ces activités culturelles seraient fortement compromises.</p>
<p>GENIVAR utilise une étude réalisée au Danemark concernant des parcs d'hydroliennes afin de déterminer une distance à la côte des infrastructures qui serait socialement acceptable.</p>	<p>On oublie le facteur esthétique dans cette analogie. En effet, contrairement aux plateformes marines, certaines personnes considèrent les hydroliennes comme un élément visuel agréable.</p>
<p>GENIVAR souligne le risque de déstabilisation de la cohésion sociale des communautés d'accueil, qui est plus grand dans les petites communautés rurales.</p>	<p>Ici encore, lorsqu'on parle des petites communautés rurales, on parle de la majorité des municipalités du territoire visé.</p>

Richesses naturelles à protéger

Rivières à saumon

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Le document d'information fait état que les 74 rivières à saumon de la zone d'étude ne possèdent aucun statut particulier.</p>	<p>Les rivières Matapédia et Patapédia, qui se déversent dans la rivière Ristigouche, sont constituées en une réserve faunique. Les salmonidés qui s'y rendent doivent impérativement passer par la zone à l'étude. Tout accident pétrolier serait néfaste pour le saumon ainsi que pour l'économie régionale.</p> <p>L'étude devrait se faire selon une approche beaucoup plus systémique et en tenant compte du fait qu'un milieu marin, en plus d'être extrêmement dynamique, possède des intrants et des extrants dulcicoles.</p> <p>La rivière Nouvelle, qui a été perturbée il y a une quarantaine d'années, n'a toujours pas retrouvé son équilibre écologique. Le saumon et la truite doivent toujours y êtreensemencés. Une perturbation supplémentaire pourrait donc avoir de graves conséquences sur ce cours d'eau.</p>

Milieux humides

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Le rapport de GENIVAR mentionne que suite à un déversement accidentel, les marais et les vasières abrités peuvent être touchés pendant plus de 10 ans.</p>	<p>Sur le territoire compris entre Ristigouche-Sud-Est et Cap Gaspé, 42 milieux humides côtiers d'un hectare et plus ont été recensés, pour une superficie totale avoisinant 6 000 hectares (Tremblay, 2002).</p> <p>Certains de ces milieux, en plus de posséder une valeur écologique élevés, constituent l'unique habitat d'espèces à statut particulier, telles le satyre fauve des maritimes. Le fait qu'ils puissent piéger de grandes quantités d'hydrocarbures et qu'ils sont difficiles à nettoyer pourrait avoir un effet désastreux pour ces espèces.</p>

Mammifères marins

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Le Règlement sur les mammifères marins (Loi sur les pêches, MPO), interdit actuellement de déranger les mammifères marins, sauf lors d'activités de pêche autorisées par le règlement.</p>	<p>Les levés sismiques ont un impact sur le comportement (entre autre la reproduction, la communication, la migration et l'alimentation) des mammifères marins (Di Ioro et Clark, 2010; Clark et Gagnon, 2006; Castellote et <i>al.</i>, 2010; Clark et <i>al.</i>, 2009). À ceci s'ajoutera le bruit du forage constant ainsi que les inconvénients liés à l'augmentation du trafic maritime (bruit des moteurs, risques de collisions, présence de déchets...). Tout ceci pourrait avoir de graves répercussions sur les populations de mammifères marins du golfe.</p> <p>On parle de surveillance visuelle des mammifères marins sur une distance de 500 m. Pourtant, des changements dans la quête de nourriture des cachalots ont été observés à des distances de 1 à 12 km de la source sonore (GENIVAR, 2011). La distance surveillée est donc minime comparativement au rayon d'impact.</p> <p>Les Énoncés des pratiques canadiennes d'atténuation des ondes sismiques en milieu marin, sur lesquels s'appuie GENIVAR, sont fortement contestés par les spécialistes depuis quelques années, qui les jugent inadéquats.</p>

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Malgré les efforts des dernières années, parmi les baleines à fanons, seules les populations de rorquals à bosse affichent des signes de rétablissement (GENIVAR, 2011).</p>	<p>Si les populations de baleines ne réussissent pas à se rétablir malgré les mesures prises pour aller en ce sens, le risque qu'elles périssent suite aux activités de mise en valeur des hydrocarbures est grand.</p>
<p>Les zones d'importance des mammifères marins recouvrent plus de la moitié de la superficie du golfe du Saint-Laurent (GENIVAR, 2011).</p> <p>Les aires de répartition de plusieurs mammifères marins sont encore mal connues (GENIVAR, 2011).</p>	<p>Une fois les permis d'exploration accordés, il sera impossible de protéger les habitats essentiels qui s'y trouveront.</p>
<p>Les principales menaces à la survie des mammifères marins sont le trafic maritime, la présence d'engins de pêche fantôme, la pollution, les collisions avec les navires, les perturbations acoustiques, la perturbation des habitats (dragage, trafic maritime, activités industrielles, etc.), les activités de chasse à la baleine, la diminution de l'abondance des proies induite par les changements climatiques de même que certaines causes naturelles (GENIVAR, 2011).</p>	<p>La majorité des menaces à la survie des mammifères marins seraient accentuées par l'exploration et l'exploitation gazière.</p> <p>Le document de GENIVAR ne fait aucune mention des Plans de rétablissement 2009 du rorqual bleu et de la baleine noire. Pourtant, ceux-ci établissent clairement les menaces posées par les activités pétrolières et gazières, incluant les levés sismiques.</p>
<p>GENIVAR suppose que le nombre de phoques présents sur les glaces au moment de la chasse ne devrait pas être influencé par la présence de structures d'exploitation des hydrocarbures.</p>	<p>Toutefois, on ne parle nullement de l'effet que pourrait avoir les dépôts de la pollution aérienne sur la glace. En effet, puisque ces glaces sont le lieu de mise bas des phoques, il faudrait s'assurer que de tels dépôts n'auraient pas de conséquences négatives sur les chiots naissants.</p>

Plan d'action Saint-Laurent

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
Les gouvernements fédéral et provincial ont récemment renouvelé le Plan d'action Saint-Laurent, à l'intérieur duquel les deux paliers gouvernementaux ont décidé de prioriser la conservation de la biodiversité.	Les conséquences d'une exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent vont à l'encontre de la priorité choisie par les gouvernements fédéral et provincial dans la dernière version du Plan d'action Saint-Laurent.

Autres

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
Éléments manquants au rapport de GENIVAR	<p>Le rapport ne fait qu'effleurer la situation du bar rayé, dont la population de l'estuaire, autrefois disparue, montre de nouveaux signes de frai suite aux nombreux efforts de réintroduction (Cliche, 2011). Bien que nous ne connaissions pas les sites exacts de frai, l'espèce est également présente dans la baie des Chaleurs.</p> <p>L'extrémité sud du banc de Carleton ainsi que l'île au Pique-Nique et la portion interne du banc Larocque possèdent l'appellation de refuge faunique (Fraser et Desmeules, 2006).</p> <p>Contrairement à ce qui est avancé, on retrouve la spartine alterniflore jusqu'à Gaspé (Tremblay, 2002).</p>

Retombées économiques

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>La profondeur d'eau disponible de certains ports de commerce ne permet pas l'accostage des bateaux utilisés pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures.</p>	<p>Puisque certains ports sont inaptes à recevoir les navires utilisés, ceci signifie que les bateaux accosteront ailleurs au Canada, et qu'il y aura donc très peu de retombées économiques régionales.</p> <p>À Terre-Neuve-et-Labrador, la province a dû dépenser des milliards pour mettre en place les infrastructures nécessaires avant que l'industrie ne s'implante.</p>
<p>Plusieurs personnes qui prennent la décision de migrer vers la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine le font en considérant les avantages de vivre dans une région « verte ».</p>	<p>Les risques reliés à l'exploitation des hydrocarbures en mer pourraient diminuer le flux migratoire de la région.</p> <p>Une étude portant sur les facteurs de rétention des jeunes migrants dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine soulève le fait que les jeunes migrants restent dans la région pour la qualité de vie qu'elle offre. Ils définissent celle-ci par le contact avec la nature, l'absence de stress et la qualité des relations humaines (Malenfant, 2010).</p>
<p>Lacune du rapport de GENIVAR</p>	<p>Une meilleure analyse de la structure sociale <u>régionale</u> serait nécessaire afin de pouvoir se prononcer sur les retombées économiques.</p> <p>Si l'on se fie à l'expérience du projet hydroélectrique de La Romaine, des effets socio-économiques négatifs sont possibles. Ainsi, on peut maintenant y observer une pénurie de logement ainsi qu'une augmentation du coût des loyers, de même qu'une augmentation du coût de la vie en général. Plusieurs petites entreprises considèrent également qu'elles sont victimes d'une concurrence déloyale pour l'embauche d'employés, puisqu'elles ne sont pas capables d'offrir des salaires compétitifs aux grandes entreprises nouvellement implantées.</p> <p>Les redevances sont minimales si on se compare à d'autres pays dans le monde. Pour que l'on puisse parler d'avantage économique, il faudrait que la population ait l'impression que ces redevances pourraient réellement faire une différence. De plus, ces redevances seront provinciales et non régionales.</p>

<p>Selon GENIVAR, les retombées socioéconomiques seraient principalement provinciales, et non régionales.</p>	<p>La Gaspésie n'a presque rien à gagner et beaucoup de risques à prendre dans ces projets.</p>
<p>GENIVAR note que la présence d'équipements d'exploitation des hydrocarbures dans les zones de pêche les plus fréquentées se traduirait par une réduction de l'aire exploitée.</p>	<p>Étant donné que les ressources halieutiques sont mobiles, il est nécessaire de se demander quel sera le périmètre autour des structures d'exploitation qu'il faudra éviter afin de ne pas pêcher des ressources qui auraient été contaminées.</p>
<p>GENIVAR s'appuie sur le projet Hibernia pour démontrer les retombées économiques immédiates.</p>	<p>Bien qu'on y parle d'économies régionales, on ne s'appuie que sur la diminution du taux de chômage provincial et l'augmentation de la population locale, qui pourraient n'être que temporaires. Une analyse plus détaillée doit être effectuée afin de pouvoir tirer des conclusions réalistes sur l'économie régionale.</p>
<p>De nouvelles formations devront être offertes afin de répondre à cette nouvelle industrie.</p>	<p>Dans l'éventualité où un centre de formation devrait être mis en place pour favoriser l'émergence d'une expertise locale, ce centre de formation ne devrait pas seulement servir à former le personnel nécessaire au fonctionnement de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures, mais également des spécialistes de la gestion des risques associés aux hydrocarbures, des équipes d'intervention en cas de déversement, de l'évaluation des impacts de l'exploitation sur les milieux naturels, des répercussions des déversements, de la modélisation du transport des déversement dans l'eau, etc.</p>
<p>« Les services écologiques sont les fonctions des écosystèmes dont bénéficient les humains. Ces services sont généralement regroupés en 4 catégories : 1) les services de régulation, 2) les services d'approvisionnement, 3) les services ontogéniques et 4) les services socioculturels. » (Limoges, 2009)</p>	<p>Les services écologiques devraient être comptabilisés dans l'analyse des retombées économiques. Ceci permettrait de s'assurer, entre autres, que la réduction des services écologiques causée par la mise en valeur des hydrocarbures dans le Golfe ne profiterait pas qu'à quelques personnes, mais bien à l'ensemble de la société.</p>

Événements accidentels

Effets sur la pêche et le tourisme

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
« Les déversements d'hydrocarbures peuvent avoir des incidences économiques et sociales négatives non négligeables sur l'économie, plus particulièrement la pêche et le tourisme. » (GENIVAR, 2011)	Étant donné que ces deux activités représentent deux pôles économiques importants de la région, le qualificatif <i>non négligeable</i> est un euphémisme. Afin de donner un portrait complet de la situation, il faudrait chiffrer les retombées de ces deux industries.

Programme de contrôle

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
Divers événements passés nous ont démontré que l'existence de mesures d'urgence sans les ressources financières, matérielles et humaines nécessaires ne peuvent donner les résultats espérés.	<p>Le simple fait de prévoir des mesures d'urgence n'est pas suffisant pour assurer la mise en place de mesures efficaces. Il serait donc nécessaire que les entreprises soient assujetties à un contrôle strict à ce niveau afin de s'assurer que des événements tels que ceux vécus dans le Golfe du Mexique ne se produisent pas ici.</p> <p>Il est également nécessaire de confirmer les ressources qui pourraient être utilisées lors de mesures d'urgence dès la planification du projet, de manière à ce qu'elles ne soient pas que théoriques, mais facilement accessibles en cas de besoin.</p>
La Société d'intervention maritime, Est du Canada Ltée (SIMEC) ne connaît pas les détails du plan d'urgence avant d'y être confrontée (Sénat Canada, 2010).	Afin de s'assurer d'une intervention rapide et efficace, il est nécessaire que tous les partenaires connaissent le plan d'intervention avant qu'un accident ne survienne, et qu'ils puissent en discuter ensemble.

Techniques d'intervention

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Les barrières flottantes sont très difficiles ou même impossibles à utiliser lorsque la nappe de pétrole se trouve au milieu de blocs de glace.</p> <p>Une méthode novatrice d'intervention en présence de glace a été testée en 2009, mais elle est encore au stade expérimental (GENIVAR, 2011).</p>	<p>Ceci signifie donc que cinq mois par année, en cas d'accident, il sera très difficile d'intervenir avant que la nappe de pétrole ne se rende aux côtes. En plus des conséquences environnementales, ceci aura également de graves conséquences socioéconomiques.</p>
<p>La capacité totale d'intervention dans le golfe est actuellement de 15 000 tonnes (environ 105 000 barils).</p>	<p>Cette capacité d'intervention serait à peine suffisante pour palier à un accident de navire de fort tonnage. À titre de comparaison, le déversement du Golfe du Mexique a été de plus de 4 000 000 de barils, tandis que l'Exxon Valdez a laissé s'échapper 257 000 barils de pétrole.</p> <p>Nous assistons présentement à des coupures au sein de la Garde côtière. Ces coupures diminuent d'autant nos capacités d'intervention en cas d'accident.</p>

Responsabilités en cas de déversement

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Présentement, la responsabilité en cas de déversement est limitée à 30 millions \$. Tout frais supplémentaire serait assumé par le gouvernement et par le public.</p>	<p>Les dégâts environnementaux et les préjudices économiques dans le Golfe du Mexique sont présentement chiffrés à 73 milliards \$ (Sénat Canada, 2010). Le montant actuellement prévu est dérisoire et il est nécessaire que le règlement actuel soit modifié pour amener à la hausse cette contribution.</p>

Effets économiques

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
GENIVAR nous informe que des matrices économiques ont été développées selon la taille des déversements et le temps de séjour du pétrole dans l'eau.	Ces informations sont cruciales et pourtant absentes du rapport. En effet, il est nécessaire de connaître toutes les répercussions possibles avant de prendre une décision qui sera basée sur la gestion du risque.

Événements réguliers

Pollution du substrat

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>« L'exploitation de la plateforme implique le déversement routinier en mer d'eaux de production. » (GENIVAR, 2011)</p> <p>« Les molécules légères d'hydrocarbures et de métaux lourds qui sont notamment présentes dans les eaux de production sont facilement absorbées par la forte densité des particules en suspension dans les écosystèmes côtiers. Ces particules contaminées se déposent sur le fond et provoquent une accumulation de cette pollution dans ces habitats. » (GENIVAR, 2011).</p>	On ne parle donc plus de pollution uniquement en cas d'accidents, mais bien de contamination régulière du substrat par des hydrocarbures et des métaux lourds, substances qui s'accumulent dans la chaîne alimentaire et qui peuvent donc avoir des répercussions sur la ressource halieutique de la région.

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
La concentration d'oxygène dissous dans le golfe est diminuée par l'accroissement de flux des matières organiques de provenance terrestre sur le fond marin (GENIVAR, 2011).	En tenant compte du fait que les hydrocarbures sont des matières organiques, on peut donc supposer que le rejet de ces eaux de production amplifiera le phénomène de diminution de l'oxygène dissous.

Rejet régulier des eaux de lestage

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
Les bateaux continuellement présents autour du site d'exploration/d'exploitation y rejettent leur eau de lestage (ballast) (GENIVAR, 2011).	Plusieurs espèces exotiques envahissantes (EEE) se sont introduites grâce aux eaux de lestage des navires. Une présence continue de telles embarcations augmente donc les probabilités d'apparition d'EEE dans le golfe du Saint-Laurent.

Bruit et lumière

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
La production de bruits sous-marins et aériens ainsi que de lumière sera régulière tant au cours de la phase exploratoire que de la phase de production (GENIVAR, 2011)	<p>Bien que de moindre importance que les levés sismiques, ces formes de pollutions seront constantes, et auront donc un effet sur la faune environnante ainsi que sur les trajectoires de migration.</p> <p>Selon la distance à la côte, la population et les plaisanciers pourraient également être affectés par cette pollution.</p>

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>GENIVAR soulève le fait que le dragage peut représenter une source considérable de bruits sous marins de basse fréquence, mais indique que les mammifères marins ont tendance à éviter ces sites.</p>	<p>On ne doit pas perdre de vue qu'il s'agit tout de même de la destruction de l'habitat faunique et qu'il y a des conséquences à déplacer des populations.</p>

Ressources halieutiques

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>L'exploration et l'exploitation auront des effets négatifs sur la ressource halieutique, notamment par les levés sismiques et les rejets d'eaux usées.</p> <p>Le rapport de GENIVAR fait également mention d'effets positifs sur la ressource halieutique, étant donné que les plateformes constituent de nouveaux habitats qui pourraient éventuellement être colonisés par des espèces filtrantes, puis graduellement constituer de nouveaux écosystèmes.</p>	<p>Il faut se questionner sur la qualité de la chair des organismes continuellement exposés à de telles eaux, sur les retombées que pourrait avoir ce nouvel emplacement maricole (concurrence directe aux entreprises déjà présentes sur le territoire), ainsi que sur les possibilité que ce nouvel écosystème soit colonisé par des espèces indésirables ou des espèces exotiques envahissantes, étant donné la présence de nombreux bateaux aux abords de la plateforme.</p>
<p>Lacune dans le rapport de GENIVAR</p>	<p>Le rapport de GENIVAR ne fait pas mention des corridors de migration des ressources halieutiques, dont ceux du saumon. Ceux-ci sont pourtant d'une grande importance écologique.</p>

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Plusieurs mesures ont été prises au cours des dernières années afin de compenser le déclin de la survie en mer et de l'abondance du saumon (MPO, 2009).</p> <p>Malgré ces mesures, le taux de survie en mer du saumon n'a pas augmenté.</p> <p>Dans le cadre de la « Politique pour la conservation du saumon sauvage », la conservation de cette espèce, de sa diversité génétique et de son habitat est une priorité dans les décisions de gestion de la ressource.</p> <p>« L'article 6.2 de l'Accord des Nations Unies concernant « la conservation et la gestion des stocks de poissons chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs » de 1995 indique que <i>« les États prennent d'autant de précautions que les données sont incertaines, peu fiables ou inadéquates. Le manque de données scientifiques adéquates ne saurait être invoqué pour ne pas prendre de mesures de conservation et de gestion ou pour en différer l'adoption. »</i> » (MPO, 2009).</p>	<p>Puisque les efforts consentis jusqu'à maintenant n'ont toujours pas porté les fruits attendus et qu'il reste encore beaucoup d'information manquante, une présence anthropique accrue dans le golfe pourrait avoir de graves conséquences sur les populations de saumon.</p>
<p>Le MPO peut autoriser les effets néfastes d'un ouvrage ou d'une entreprise sur le poisson et sur l'habitat du poisson dans la mesure où ceux-ci peuvent être compensés.</p>	<p>Dans une telle optique, il faudrait s'assurer que les mesures de compensation soient effectuées en milieu marin et non en eau douce, où la situation s'est grandement améliorée. Les populations de saumon en eau douce ne sauraient rester stables si nous ne réussissons pas à augmenter le taux de survie de cette espèce en mer.</p>

Zones sensibles

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Dans le rapport préliminaire, la zone côtière est définie comme la zone 0-20 m.</p>	<p>Suite aux ateliers de partage d'information, GENIVAR a mentionné que la zone côtière devrait être définie à 0-50 m plutôt que 0-20 m, et qu'elle devrait automatiquement être définie comme zone de forte sensibilité. Ainsi, la baie des Chaleurs serait considérée entièrement de sensibilité forte.</p>
<p>Les zones où nous ne détenons pas d'information sont considérées comme de faible sensibilité.</p>	<p>L'application du principe de précaution devrait être incontournable, notamment en ce qui a trait au manque de connaissances du milieu récepteur. C'est pourquoi les zones où peu de données sont connues devraient être identifiées comme tel (sensibilité inconnue), plutôt que d'être considérées de faible sensibilité. Il en est de même pour les contraintes physiques.</p>
<p>Les zones de pêche ont été utilisées pour délimiter les zones sensibles.</p>	<p>Par contre, les zones d'interdiction de pêche ou d'importance pour le poisson n'ont pas été prises en compte. Ainsi, les pouponnières ne sont pas identifiées comme zones sensibles.</p>
<p>Dans le but de protéger 10 % de son territoire marin d'ici 2015, le MDDEP a mandaté la chaire UNESCO de l'ISMER afin de réaliser une analyse des aires d'importance pour la conservation (Bouchard, 2011).</p>	<p>Il est nécessaire que ces aires d'importances soient considérées dans la délimitation des zones sensibles.</p>

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Les zones sensibles et les zones de contraintes physiques sont traitées séparément.</p>	<p>Aucune analyse n'est faite en ce qui concerne les interactions possibles entre les éléments de sensibilité et de contrainte. Pourtant, ces interactions pourraient augmenter le facteur de risque.</p> <p>De plus, des zones tampons devraient être définies en tenant compte du climat, des courants marins et des vents dominants.</p>
<p>Dix zones d'importance écologique et biologique (ZIEB) se situent dans la zone à l'étude. En 2006, le MPO s'est donné comme objectif de « [F]aire en sorte que les caractéristiques de la ZIEB qui se rapportent à son unicité, qui rendent la zone appropriée pour l'agrégation et/ou qui assurent la reproduction et la survie des espèces dépendantes de la zone (conséquences sur la valeur adaptative), ne soient pas altérées par les activités humaines » (MPO, 2009).</p>	<p>Un tel objectif serait difficilement atteignable dans le cas d'une mise en valeur des hydrocarbures dans ces régions.</p>

Aires protégées

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>GENIVAR mentionne un seul projet d'aire protégée, soit celui des Îles-de-la-Madeleine.</p>	<p>Contrairement à l'information donnée, la superficie de la zone d'étude n'est pas de 5 000 km², mais plutôt de 16 500 km².</p> <p>Dans le plan d'action Saint-Laurent, les gouvernements provincial et fédéral se sont engagé à mettre en œuvre trois projets d'aire marine protégée d'ici 2015.</p> <p>Il y a présentement un projet d'aire marine protégée dans la vallée de Shediac, non loin de la frontière du Québec.</p> <p>Il y a présentement un projet d'aire marine protégée dans le chenal laurentien, à quelques dizaines de kilomètres en aval du site de Old Harry. Ce projet démontre bien l'importance biologique de ce chenal.</p>

Bilan des effets environnementaux potentiels

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Lacunes dans le rapport de GENIVAR</p>	<p>Dans cette section, GENIVAR ne fait nullement mention des milieux humides côtiers. Pourtant, ceux-ci ont une importance capitale de par leurs rôles écologiques essentiels à la santé du milieu.</p> <p>Barchois, marais, herbaçales côtières sont omniprésentes dans la baie des Chaleurs, et constituent, entre autres, l'habitat du satyre fauve des Maritimes et du cuivré des marais salés, deux espèces de papillons endémiques à la région (Lemoyne et Torresan, 2011; Torresan, 2010).</p> <p>Au Québec, on retrouve la sagittaire à sépales dressés, espèce menacée, uniquement dans les milieux humides de la région de Pointe-à-la-Croix.</p>

Connaissances des changements climatiques

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
Lacunes des connaissances actuelles	Depuis quelques années, le climat devient de plus en plus imprévisible. Des records de température sont dépassés, les crues n'ont pas lieu aux mêmes périodes qu'auparavant, de même que l'apparition du couvert de glace. Ceci augmente le facteur de risque relié aux plateformes maritimes.

Connaissances sur le golfe du Saint-Laurent

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
Selon GENIVAR, nos connaissances sur le golfe, ses habitats et leur fonctionnement sont très incomplètes, notamment au niveau des déplacements des mammifères marins et autres animaux, des sites importants pour la faune, des courants et des phénomènes océanographiques.	Puisqu'il nous manque autant d'informations primordiales et nécessaires à l'analyse de la situation, nous ne connaissons pas les conséquences qu'une exploration/exploitation d'hydrocarbures pourrait avoir.

Connaissances sur les impacts des activités pétrolières

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Selon GENIVAR, on connaît peu de choses sur les impacts des levés sismiques, sur les effets des déversements en mer, sur les effets des déversements sur la santé humaine, sur les méthodes de récupération du pétrole, sur les conséquences de la présence de glaces, etc.</p>	<p>Puisqu'il nous manque autant d'informations primordiales et nécessaires à l'analyse de la situation, nous ne connaissons pas les conséquences qu'une exploration/exploitation d'hydrocarbures pourrait avoir.</p>

Cartes des zones de sensibilité et des zones de contraintes du golfe

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
<p>Lacunes du rapport de GENIVAR</p>	<p>La méthodologie utilisée pour parvenir à la définition des zones de sensibilité et des zones de contraintes fait appel à un trop faible nombre de couches d'information et néglige de nombreuses données.</p> <p>Elle ne tient pas compte du caractère dynamique du golfe du Saint-Laurent, entre autres en omettant la notion de corridors et de connectivité.</p> <p>De plus, les couches ne sont pas pondérées, alors qu'elles devraient l'être. Par exemple, les ZIEB contiennent déjà une dizaine de couches d'information (production primaire, poissons, mammifères marins, etc.). Elles devraient donc automatiquement être considérées « très sensibles ».</p>

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
Lacunes dans le concept de zones de sensibilité utilisé	<p>Puisque le golfe forme un seul et grand système, avec ses courants complexes, ses aires de fraie ou d'alevinage, ses couloirs de migration, ses remontées d'eau riches en éléments nutritifs et ses marais côtiers, il nous semble erroné de définir des zones de diverses sensibilités de manière aussi découpée.</p> <p>Les projets de mise en valeur des hydrocarbures, s'ils sont développés, auront lieu pendant les trente prochaines années. Qu'en sera-t-il des zones de sensibilité ? Seront-elles statiques malgré les changements climatologiques qui s'opèrent ?</p>

Feuille de route pour l'exploitation pétrolière

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
L'évaluation environnementale stratégique définitive devrait être présentée au cours de l'année 2012.	<p>Cette évaluation devrait comprendre toute la superficie du golfe, et non seulement sa portion québécoise. Une communication interprovinciale est nécessaire afin d'atteindre l'objectif de gestion intégrée.</p> <p>La version définitive devrait comprendre tous les commentaires et suggestions issus des consultations publiques.</p>
GENIVAR suggère un cadre légal pour le golfe Saint-Laurent à partir de 2013.	Dans le processus d'harmonisation des politiques provinciales et fédérales quant à la propriété du territoire, la gestion des ressources et la gestion des mesures d'urgence, il faudra s'assurer de bonifier les mesures actuellement mises en places, et non pas niveler les normes vers le bas.
GENIVAR suggère l'élaboration d'un énoncé et de directive-type en matière d'exploration et d'exploitation à partir de 2013.	Il sera nécessaire de prévoir dans cet énoncé une clause de transparence de l'information (techniques d'exploitation en cours, évaluation des risques, données sur le suintement naturel du gisement, etc.)

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
GENIVAR propose une étude d'impacts sur l'environnement à partir de 2018 uniquement.	Cette étape est trop tardive. Les études d'impact devraient comprendre les travaux effectués lors de l'exploration également, soit dès le début des levés sismiques. Elles devraient également tenir compte de tout le processus, c'est-à-dire depuis les levés jusqu'à l'obturation des puits.
GENIVAR propose des audiences du BAPE dès 2019.	Cette étape est trop tardive. Les audiences du BAPE devraient inclure la notion d'acceptabilité sociale de la mise en valeur des hydrocarbures en milieu marin, et donc avoir lieu avant le début des travaux d'exploration.

Évaluation des effets cumulatifs

Constat/Mise en situation	Commentaires/Réactions
GENIVAR affirme que la présence de levés sismiques en un endroit n'aurait pas d'effets cumulatifs aux effets d'activités de forage ou d'extraction à un autre.	Nous savons que les sites de forages et d'extraction représentent une perte d'habitat pour la faune marine. De plus, les organismes mobiles désertent également les zones de levés sismiques. Ceci signifie donc que plus il y aura d'activités d'exploration et d'exploitation, plus la perte d'habitat sera grande. La migration des populations qui en résulte vers des habitats non perturbés pourrait grandement affecter l'équilibre des communautés qui y étaient déjà présentes.

Conclusion

CONSIDÉRANT QUE l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en mer peuvent avoir des conséquences environnementales considérables.

CONSIDÉRANT QUE plusieurs lacunes au niveau des connaissances ont été relevées.

CONSIDÉRANT QUE même si Terre-Neuve-et-Labrador décide d'aller de l'avant dans l'exploitation du site Old Harry, les ressources se trouvant en sol québécois ne pourront être récoltées par celle-ci.

CONSIDÉRANT QUE l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en mer est loin d'avoir atteint un seuil d'acceptabilité sociale satisfaisant.

CONSIDÉRANT QUE plusieurs organismes s'impliquent dans le processus d'évaluation environnementale stratégique présentement en cours, que ceux-ci possèdent une expertise qui leur est propre et que l'information qu'ils soumettent est pertinente pour l'ensemble de la population.

CONSIDÉRANT QUE le grand public devrait être mieux informé des tenants et aboutissants de la mise en valeur des hydrocarbures.

CONSIDÉRANT QUE le golfe du Saint-Laurent revêt une importance écologique, économique, sociale et culturelle très forte.

CONSIDÉRANT QUE le cadre légal et réglementaire présentement en place comporte de nombreuses failles majeures, notamment au niveau du contrôle de la sécurité et de la protection de l'environnement

Nous recommandons que notre mémoire soit accessible au public, de même que tous les autres mémoires et/ou réponses au formulaire produits dans le cadre de cette consultation, comme cela est la règle dans toute consultation bien tenue.

Nous recommandons qu'une véritable consultation publique, sous l'égide du BAPE, soit tenue à la suite du dépôt du rapport final de GENIVAR afin de permettre à la population de se prononcer en toute connaissance sur la pertinence de permettre à l'industrie pétrolière de s'implanter dans le golfe du Saint-Laurent.

Nous recommandons que l'actuel moratoire sur les activités pétrolières dans le golfe soit maintenu afin de permettre d'élever notre niveau de connaissance sur le sujet. Avec le temps, les connaissances ainsi acquises permettront de diminuer les risques d'une telle industrie à un niveau plus acceptable.



Steve Bujold
Comité ZIP Baie des Chaleurs
610-B Perron
Maria, Qc
GoC 1Yo
coordination.bdc@globetrotter.net
16 janvier 2012



Marie-Thérèse Forest
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des
Îles-de-la-Madeleine
199 Perron Est
Caplan, Qc
GoC 1Ho
contact@femmesgim.qc.ca
16 janvier 2012



Suzanne Sleigher
Environnement Vert Plus
106-C route 132
Maria, Qc
GoC 1Yo
suzannesleigher@yahoo.fr
16 janvier 2012



Robert Ménard
CJE Avignon Bonaventure
193-B ave. Grand-Pré
Bonaventure, Qc
GoC 1Eo
ronald.menard@cjevavo.org
16 janvier 2012

Bibliographie

- AMEC (2011). Old Harry Drilling Mud and Cuttings dispersion Modelling Final Report. Submitted to Corridor Resources. Nova Scotia, 34 p. + app.
- BOUCHARD, J.F. (2011). « La Chaire UNESCO reçoit un mandat provincial ». UQAR Info, 16 novembre 2011. En ligne : <http://www.uqar.ca/uqar-info/la-chaire-unesco-recoit-un-mandat-provincial/>
- CASTELLOTE, M., C.W. CLARK, and M.O. LAMMERS (2010). « Potential negative effects in the reproduction and survival on fin whales (*Balaenoptera physalus*) by shipping and airgun noise » *International Whaling Commission Scientific paper SC/62/E3*.
- CLARK, C.W. et al. (2009). « Acoustic masking in marine ecosystems: intuitions, analysis, and implications » *Marine Ecology Progress Series*. 395: 201-222.
- CLARK, C.W. et G.C. GAGNON (2006). « Considering the temporal and spatial scales of noise exposures from seismic surveys on baleen whales » *International Whaling Commission Scientific paper SC/58/E9*.
- CLICHE, Jean-François. « Le bar rayé revient dans le fleuve St-Laurent », *Le Soleil* [En ligne] 2 septembre 2011. <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/actualites/environnement/201109/01/01-4430868-le-bar-raye-revient-dans-le-fleuve-st-laurent.php>. Consulté le 23 novembre 2011.
- COMITÉ ZIP BAIE DES CHALEURS (2006a). « Recueil cartographique des usages et des ressources du Comité des usagers de la baie de Cascapédia ». [En ligne] http://www.zipbaiedeschaleurs.ca/documentation/ATLAS_Baie%20de%20Cascap%C3%A9dia.pdf. Consulté le 29 novembre 2011.
- COMITÉ ZIP BAIE DES CHALEURS (2006b). « Recueil cartographique des usages et des ressources du Comité des usagers de la baie de Gaspé ». [En ligne] http://www.zipbaiedeschaleurs.ca/documentation/ATLAS_Baie%20de%20Gasp%C3%A9.pdf. Consulté le 29 novembre 2011.
- COMITÉ ZIP BAIE DES CHALEURS (2006c). « Recueil cartographique des usages et des ressources de la zone côtière de Carleton-- St-Omer ». [En ligne] http://www.zipbaiedeschaleurs.ca/documentation/ATLAS_Carleton%20St-Omer.pdf. Consulté le 29 novembre 2011.
- COMITÉ ZIP BAIE DES CHALEURS (2006d). « Recueil cartographique des usages et des ressources du littoral de Bonaventure ». [En ligne] http://www.zipbaiedeschaleurs.ca/documentation/ATLAS_Littoral%20de%20Bonaventure.pdf. Consulté le 29 novembre 2011.

- CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (2010). « Pour un tourisme durable en Gaspésie. La politique-cadre du tourisme durable de la Gaspésie ». [En ligne] http://www.tourismedurabledesgaspesie.com/Site_PCTDG/Politique-cadre_files/Politique%20cadre%20RESUME.pdf. Consulté le 6 décembre 2011.
- DI IORO, L. et C. W. CLARK (2010). « Exposure to seismic survey alters blue whale acoustic communication ». *Biology Letters* 6:51-54.
- FORUM QUÉBÉCOIS SUR L'ÉNERGIE. « Plus d'une centaine d'organisations s'engagent concrètement à participer à la réduction de la dépendance au pétrole », [En ligne] 19 novembre 2011. <http://www.rdvenergie.qc.ca/non-classe/plus-d'une-centaine-d'organisations-s'engagent-concretement-a-participer-a-la-reduction-de-la-dependance-au-petrole>. Consulté le 23 novembre 2011.
- FRANCOEUR, L-G (2001). « L'ONU plaide pour une meilleure transition vers une « économie verte » », *Le Devoir*. 15 décembre 2011. p. A5.
- FRASER, C. et P. DESMEULES (2006a). « Plan de gestion intégrée de la zone côtière de Carleton et de Saint-Omer, Québec, Canada ; Outil pour le développement durable du territoire ». [En ligne] Comité côtier Carleton - Saint-Omer, Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
http://www.zipbaiedeschaleurs.ca/documentation/Plan%20de%20gestion%20int%C3%A9gr%C3%A9e%20de%20la%20zone%20c%C3%B4ti%C3%A8re%20Carleton%20St-Omer_1.pdf et
http://www.zipbaiedeschaleurs.ca/documentation/Plan%20de%20gestion%20int%C3%A9gr%C3%A9e%20de%20la%20zone%20c%C3%B4ti%C3%A8re%20Carleton%20St-Omer_2.pdf. Consulté le 29 novembre 2011.
- FRASER, C. et P. DESMEULES (2006b). « Plan de gestion intégrée de la baie de Cascapédia, Québec, Canada ; Outil pour le développement durable du territoire ». [En ligne] Comité des usagers de la baie de Cascapédia, Comité ZIP Baie des Chaleurs.
<http://www.zipbaiedeschaleurs.ca/documentation/Plan%20de%20gestion%20int%C3%A9gr%C3%A9e%20de%20la%20Baie%20de%20Cascapedia.pdf>. Consulté le 29 novembre 2011.
- GÉLINAS, G. et G. GAGNÉ. « Beaucoup craignent une marée noire dans le golfe », *Le Soleil*, 5 nov. 2011, p. 51.
- GENIVAR (2011). Évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la baie des Chaleurs. Rapport d'étude - version préliminaire présenté au ministère des Ressources naturelles et de la Faune par GENIVAR inc. GENIVAR, Québec, 670 p.
- GOLDENBERG, S. (2011). "Has BP really cleaned up the Gulf oil spill?" *The Guardian*, 13 avril 2011. En ligne : <http://www.guardian.co.uk/environment/2011/apr/13/deepwater-horizon-gulf-mexico-oil-spill>
- KOUTITONSKY, V.G. 1979. Transport de masses d'eau à l'embouchure de l'estuaire du Saint-Laurent. *Naturaliste Can.* 106: 75-88.

- LEMIEUX, C. (2001). « Projet de protection et de mise en valeur de la baie au Chêne et d'habitats côtiers de la région de Pointe-à-la-Croix (Gaspésie) ». Rapport du Groupe conseil GENIVAR inc. présenté au Comité ZIP Baie des Chaleurs et au ministre de l'Environnement du Québec, Direction du patrimoine écologique et du développement durable. 76 p. + 8 annexes.
- LEMOYNE, G. et J. TORRESAN (2011). « Recensement des espèces de papillons endémiques à statut particulier des marais salés du sud de la péninsule gaspésienne ». Comité ZIP Baie des Chaleurs, Maria, Québec. 21 pages + annexes.
- LIMOGES, B. (2009). « Biodiversité, services écologiques et bien-être humain » *Le Naturaliste canadien*. 133 no 2, p. 15-19.
- MALENFANT É., S. CÔTÉ et G. TITA (2010). « Les facteurs de rétention des jeunes migrant dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ». Université du Québec à Rimouski, Rimouski (Québec), Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes, Îles-de-la-Madeleine (Québec). Rapport de recherche présenté à la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et à la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles, vii + 45 p.
- MPO (2009). « Objectifs de conservation pour les zones d'importance écologique et biologique (ZIEB) de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent ». Secr. Can. De consult. sci. Du MPO, Avis sci. 2009/049.
- SÉNAT CANADA (2010). « Étude sénatoriale au lendemain de l'incident de la plate-forme Deepwater Horizon de BP. ». Huitième rapport du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. 49 pages + 8 annexes.
- THE ROYAL SOCIETY OF CANADA (2004). « Report of the Expert Panel on Science Issues Related to Oil and Gas Activities, Offshore British Columbia ». Rapport présenté à Ressources naturelles Canada. xx + 133 pages + 5 annexes.
- TERRIAULT, J.-C. [éd.]. 1991. *Le Golfe du Saint-Laurent : petit ocean ou grand estuaire?* Publ. spec. can. sci. halieut. aquat. 113 : 359 p.
- TORRESAN, J. (2010). « Caractérisation de l'habitat du satyre fauve des Maritimes (*Coenonympha nipisiquit*) et du cuivré des marais salés (*Lycaena dospassosi*) dans le secteur sud de la péninsule gaspésienne ». Comité ZIP Baie des Chaleurs, Maria, Québec. 19 pages + annexes.
- TREMBLAY, B. (2002). « Les milieux humides côtiers du sud de la Gaspésie ». Document présenté à la Société de la faune et des parcs du Québec et au ministère des Pêches et des Océans du Canada par le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) Baie des Chaleurs, Maria, Québec. xiii + 218 pages + 11 annexes.